



UNION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT SANTE
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
42, Bd Victor Hugo – 04000 DIGNE-LES-BAINS
Portables: 06.74.59.14.52 ou 06.74.28.55.19
Mail : cgtsante04@gmail.com



Le 09 février 2012, l'agence régionale de santé PACA officialise son Projet Régional de Santé (PRS). Il s'agit de la stricte application de la loi HPST qui met en grande difficulté notre système public de santé. De graves dangers pèsent sur le devenir de beaucoup d'établissements publics de notre région (Pertuis, Valréas, Aubagne, Salon, La Ciotat, La Seyne sur mer, Briançon, Marseille, Nice, Digne, Manosque...).

Dans le 04, la Communauté Hospitalière de Territoire du Pays Provençal (CHT-PP) qui regroupe les hôpitaux d'AIX-PERTUIS, SALON, DIGNE, MANOSQUE, a été validée par l'ARS ce 17 janvier. Cette CHT-PP concerne des établissements relativement éloignés. Elle vise à réduire la voilure tout en prétendant renforcer le service public... On doit craindre les suppressions d'emplois liées à la restructuration et le risque de voir certains d'entre eux réorientés prioritairement vers des activités de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) et d'Établissements pour l'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

La spécificité départementale 04 n'est jamais prise en compte (augmentation de la population, géographie spécifique, zone peu peuplée, précarisation des populations), au contraire le PRS préconise de nombreux transports sanitaires ne tenant pas compte de l'inconfort, du stress, de la fatigue des patients, et de l'éloignement des familles. De plus l'impact sur le coût, la pollution et les risques accidentogènes n'est pas quantifié.

Les plans de redressements à répétition (par exemple aux Hôpitaux de Pertuis et de Digne) fragilisent nos établissements, les menaces de fermetures des lits de médecine dans les hôpitaux locaux, les listes d'attente pour le placement des personnes et enfants handicapés, le manque de lits de réanimation dans le bassin sanitaire de Manosque ainsi que le manque de réponse aux besoins dans les domaines de la pédiatrie, de la pédopsychiatrie et de la psychiatrie...diminuent l'offre de soins de proximité à nos populations.

Ce PRS met en danger non seulement, les populations en grande précarité démunies de réseaux de soins spécialisés, mais plus largement toute la population déjà touchée par la baisse du remboursement des médicaments, la participation forfaitaire aux soins et les dépassements d'honoraires...

Devant ces attaques sans précédent contre le service public de santé, qui remettent en cause par la diminution de l'offre de soins et la disparition de la proximité, l'égalité d'accès aux soins pour tous.

Les syndicats CGT de la santé des alpes de haute Provence, appellent les personnels, les usagers, les associations et collectifs, les élus politiques à se rassembler

Jeudi 09 février 2012 à 10h30 devant l'ARS à Marseille

(132, Bd de Paris 13008 Marseille)

Manosque, le 3 février 2012.